

Comptes annuels 2016

Bilan

Actif		31.12.2016	31.12.2015
		CHF	CHF
Actif circulant			
Liquidités	3.1	13'807'115	13'957'718
Créances résultant de livraisons et de prestations	3.2	198'071	73'543
Autres créances à court terme	3.3	744'086	636'166
Stocks	3.4	8'500	9'300
Comptes de régularisation actif	3.5	601'937	528'243
Total actif circulant		15'359'709	15'204'970
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	3.6	9'037'021	9'338'679
Immobilisations	3.7		
– Mobilier		95'451	121'430
– Matériel de bureau/informatique		53'213	69'656
– Terrain		450'000	450'000
Total actif immobilisé		9'635'685	9'979'765
Total actif		24'995'394	25'184'735
Passif			
		CHF	CHF
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes provenant de livraisons et de prestations		2'830'595	1'684'452
Dettes programmes à l'étranger	3.8	12'231'263	13'161'877
Autres dettes à court terme		48'619	34'305
Comptes de régularisation passif	3.9	417'439	626'435
Total capitaux étrangers à court terme		15'527'916	15'507'070
Capital des fonds			
Fonds avec affectation limitée	3.10	1'267'017	1'226'906
Total capital des fonds		1'267'017	1'226'906
Capital de l'organisation			
Réévaluation du terrain		449'999	449'999
Capital libre (généré)	3.11	1'711'741	1'750'103
Capital lié (désigné) généré	3.12	6'073'936	6'289'019
Résultat de l'exercice		-35'215	-38'362
Total capital de l'organisation		8'200'461	8'450'759
Total passif		24'995'394	25'184'735

Compte d'exploitation

		2016	2015
		CHF	CHF
Produits d'exploitation			
Collecte de fonds			
Parrainages de projets/Parents du monde/Membres	4.1.1	3'763'358	3'431'792
Dons issus de collectes		10'908'933	10'261'630
Dons pour l'aide d'urgence	4.1.2	1'991'591	3'254'856
Legs et héritages		1'286'514	886'593
Dons institutionnels	4.1.3	11'846'259	15'491'331
Total produits issus de la collecte de fonds		29'796'655	33'326'201
Autres recettes			
Vente de cartes et de produits		1'344	16'724
Autres recettes		1'203'916	1'293'093
Total autres recettes		1'205'260	1'309'817
Total produits d'exploitation		31'001'915	34'636'018
Frais d'exploitation			
Achat de marchandises		-12'742	-15'112
Total achat de marchandises		-12'742	-15'112
Charges directes des programmes			
Programmes à l'étranger	4.2.1	-19'092'701	-23'161'710
Programmes en Suisse	4.2.2	-1'793'095	-1'850'130
Frais de personnel (programmes)	4.2.3	-576'700	-792'953
Monitoring des programmes	4.2.4	-255'037	-240'285
Total des charges directes des programmes		-21'717'533	-26'045'078
Frais d'infrastructure			
Frais de personnel		-2'761'819	-2'352'504
Frais de voyage et de représentation		-102'622	-62'225
Travail accompli par des tiers		-233'941	-179'115
Locaux		-284'561	-331'610
Frais d'entretien, de réparation et d'assurance		-28'030	-72'573
Frais administratifs		-697'432	-646'694
Collecte de dons		-4'435'759	-4'496'748
Relations publiques	4.3.1	-725'645	-472'743
Prestations de services	4.3.1	-103'279	-108'243
Autres dépenses		-13'532	-8'536
Amortissements		-52'012	-288'115
Total frais d'infrastructure		-9'438'632	-9'019'106
Résultat d'exploitation		-166'992	-443'278

		2016	2015
		CHF	CHF
Résultat financier			
Produits financiers réalisés	4.4	124'212	452'707
Produits financiers non réalisés		26'633	126'561
Charges financières		-194'040	-330'981
Total résultat financier		-43'195	248'287
Résultat avant mouvement de fonds et de capitaux			
		-210'187	-194'993
Fonds affectés			
Attribution aux fonds affectés	3.10	-168'122	-310'664
Utilisation des fonds affectés	3.10	128'011	206'940
Total fonds affectés		-40'111	-103'724
Capital libre (général)			
Dissolution du capital libre (général)	3.11	15'083	151'168
Total capital libre (général)		15'083	151'168
Capital lié (désigné) général			
Dissolution du capital lié (désigné) général	3.12	200'000	109'187
Total capital lié (désigné) général	3.12	200'000	109'187
Résultat après mouvement de fonds et de capitaux			
		-35'215	-38'362

Tableau de flux de trésorerie

	2016	2015
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice avant mouvement des fonds et des capitaux	-210'187	-194'994
Amortissements d'immobilisations	+56'464	+289'966
Pertes (+)/gains (-) sur immobilisations financières	+29'970	+70'790
Diminution (+)/Augmentation (-) créances résultant de livraisons et de prestations	-124'528	+26'186
Diminution (+)/Augmentation (-) autres créances	-107'920	-48'933
Diminution (+)/Augmentation (-) stocks	+800	+3'200
Diminution (+)/Augmentation (-) comptes de régularisation actif	-73'694	-74'600
Augmentation (+)/Diminution (-) dettes provenant de livraisons et de prestations	+1'146'142	-74'578
Augmentation (+)/Diminution (-) dettes «Programmes à l'étranger»	-930'614	-732'171
Augmentation (+)/Diminution (-) autres dettes à court terme	+14'314	-3'108
Augmentation (+)/Diminution (-) comptes de régularisation passif	-208'996	+161'964
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-408'249	-576'278
Investissements en immobilisations	-14'041	-216'297
Désinvestissements en immobilisations	0	0
Investissements en immobilisations financières	-1'828'313	-2'616'051
Désinvestissements en immobilisations financières	+2'100'000	+3'324'808
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	+257'646	+492'460
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	0	0
Variation des disponibilités		
Existant initial disponibilités au 01.01.	+13'957'718	+14'041'536
Existant final disponibilités au 31.12.	+13'807'115	+13'957'718
Variation des disponibilités	-150'603	-83'818

Tableau de variation du capital consolidé

A) Moyens provenant du financement propre	Réévaluations (FER 21)	Capital lié (désigné) généré pour l'informatique	Capital lié (désigné) pour réserve de fluctuation de valeurs	Capital lié (désigné) généré pour les droits de l'enfant et des domaines de travail stratégiques	Capital libre généré	Résultat de l'exercice	Total
Capital de l'organisation selon Swiss GAAP FER au 31.12.2014	449'999	500'000	556'121	5'342'085	2'374'585	-473'314	8'749'476
Variations dans l'année 2015							
Produits (internes)			-109'187			-38'362	-147'549
Produits (externes)					-473'314	473'314	0
Dotation/utilisation (externe)					-151'168		-151'168
Capital de l'organisation selon Swiss GAAP FER au 31.12.2015	449'999	500'000	446'934	5'342'085	1'750'103	-38'362	8'450'759
Variations dans l'année 2016							
Produits (internes)			-15'083			-35'214	-50'297
Dotation/utilisation (externes)				-200'000	-38'362	38'362	-200'000
Capital de l'organisation selon Swiss GAAP FER au 31.12.2016	449'999	500'000	431'851	5'142'085	1'711'741	-35'214	8'200'462
B) Moyens provenant du capital des fonds (MGF, droits de l'enfant, études; à partir de 2012 en plus VIH/sida, aide d'urgence; à partir de 2014 en plus Knowledge-Exchange-Teacher-Training)	Capital de fonds avec affectation limitée au 31.12.2014	Constitution/dotation	Utilisation/dissolution	Capital de fonds avec affectation limitée au 31.12.2015	Constitution/dotation	Utilisation/dissolution	Capital de fonds avec affectation limitée au 31.12.2016
	1'123'182	310'664	-206'940	1'226'906	168'122	-128'011	1'267'017

Annexe aux comptes annuels 2016

1. Remarques générales

1.1 Comité suisse pour l'UNICEF

Le Comité suisse pour l'UNICEF représente en Suisse l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, dans toutes les questions qui concernent l'enfant et l'organisation. Le Comité veille à entretenir de bons contacts avec la population suisse et l'informe sur la situation des enfants dans le monde et en Suisse. Le Comité mobilise la société civile, les milieux économiques et politiques afin de soutenir les programmes de développement en faveur des enfants les plus démunis et de récolter des dons pour améliorer leurs conditions de vie.

Le travail du Comité suisse pour l'UNICEF se fonde sur la Convention relative aux droits de l'enfant, l'Agenda 2030 de l'ONU pour le développement durable, la planification à moyen terme de l'UNICEF et l'agenda de l'équité de l'UNICEF.

Le Comité suisse pour l'UNICEF a été créé en 1959 et son siège est à Zurich. Le Comité s'engage à travailler dans les programmes, les projets et l'administration de la manière la plus efficace et performante possible. Le Comité remet aux pays concernés dans un délai de 18 mois les fonds récoltés pour la réalisation des programmes prévus. Les dons recueillis pour les programmes d'aide d'urgence sont transmis immédiatement.

2. Principes concernant la présentation des comptes

2.1 Principes de base

La présentation des comptes suit les principes généraux des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP FER 21, dans le respect du Code civil suisse et du Code des obligations. Les comptes annuels offrent une image de l'état de la fortune, des finances et des recettes conforme à la réalité (true and fair view).

2.2 Bases d'évaluation

Pour les comptes annuels, on applique le principe du coût d'acquisition ou de fabrication (historical cost). Ce dernier suit le principe d'évaluation distincte des actifs et des passifs. Les principes d'évaluation essentiels sont présentés dans les commentaires concernant les différentes positions du bilan.

3. Commentaires concernant le bilan

3.1 Liquidités

Les liquidités comprennent les montants en caisse, les avoirs sur les comptes postaux et bancaires. Ils sont évalués à la valeur nominale. Les avoirs en monnaie étrangère sont évalués selon le cours des devises en vigueur le jour de l'établissement du bilan.

Le Comité suisse pour l'UNICEF est tenu de s'acquitter de ses obligations «Programmes à l'étranger» (point 3.8) en faveur des activités réalisées dans les pays où se déroulent les programmes et les projets au plus tard jusqu'au 30 juin de l'année

suivant la clôture de l'exercice. C'est la raison pour laquelle les liquidités sont importantes le jour de l'établissement du bilan.

3.2 Créances résultant de livraisons et de prestations

Les créances résultant de livraisons et de prestations sont évaluées à la valeur nominale après déduction des réajustements de valeurs. Les créances en monnaie étrangère sont calculées selon le cours des devises en vigueur le jour de l'établissement du bilan. Les réajustements de valeurs des avoirs vulnérables sont effectués au besoin de manière distincte. Pour les autres avoirs, on a procédé à un réajustement de valeur forfaitaire de deux pour cent fondé sur des valeurs empiriques en raison des risques d'insolvabilité.

L'augmentation des créances envers des tiers résulte en particulier des dons par cartes de crédit, suite à l'appel du 15.12.2016 pour l'aide d'urgence en Syrie à hauteur de 159'285 francs.

(en CHF)	2016	2015
Créances envers des tiers	202'113	75'040
Réajustements de valeurs	-4'042	-1'497
Total	198'071	73'543

3.3 Autres créances

Les autres créances sont indiquées selon la valeur nominale, après déduction des réajustements de valeurs nécessaires.

(en CHF)	2016	2015
Avoir impôt anticipé	119'981	66'195
Prévoyance professionnelle	565'492	496'819
Autres créances	58'612	73'152
Total	744'085	636'166

3.4 Stocks

Les stocks sont inscrits au bilan dans les coûts d'acquisition ou de fabrication ou alors – s'ils sont plus faibles – selon la valeur nette du marché (principe de la valeur minimale).

3.5 Compte de régularisation actif

Le bilan est établi à la valeur nominale après déduction des réajustements de valeurs nécessaires.

La position «Recettes non encore comptabilisées» en 2016 comprend surtout des prestations facturées par le secrétariat général pour la réalisation des initiatives «Hôpitaux Amis des Bébés et Communes Amies des enfants» ainsi que des dépenses pour la collection de cartes de Noël de l'UNICEF.

(en CHF)	2016	2015
Dépenses reportées	183'989	221'114
Recettes non encore comptabilisées	417'948	307'129
Total compte de régularisation actif	601'937	528'242

3.6 Placements

(en CHF)	2016	2015
Obligations Suisse	8'637'021	8'938'678
Total titres (papiers-valeurs)	8'637'021	8'938'678
Prêt	400'000	400'000
Total placements	9'037'021	9'338'678

En vertu des directives du Comité suisse pour l'UNICEF concernant les placements, les titres (papiers-valeurs) sont évalués selon les valeurs d'acquisition ou, si elles sont plus faibles, selon les valeurs du marché et sont inscrits sous l'actif immobilisé.

La valeur du marché des titres au 31 décembre 2016 atteint 8'637'021 francs. Le Comité suisse pour l'UNICEF a confié en 2014 à la fondation d'utilité publique GAD la vente et la distribution des cartes de vœux de l'UNICEF et a mis à disposition de la fondation un prêt de 400'000 francs afin de garantir la mise en place de capacités de livraison sans faille.

3.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan selon la valeur d'acquisition ou le coût de fabrication, après déduction des amortissements nécessaires. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée. Pour le mobilier, cette durée est de cinq ans, pour le matériel de bureau et d'informatique, de trois ans.

La limite de comptabilisation s'élève à 1'000 francs.

Le Comité suisse pour l'UNICEF dispose d'une parcelle de terrain non construite de 1'307 mètres carrés dans la commune de Magadino qui lui a été offerte en cadeau. La valeur inscrite au bilan se fonde sur une estimation de la valeur vénale du 5 septembre 2013. La valeur vénale du terrain est réexaminée tous les cinq ans.

(en CHF)	Mobilier		Aménagements (locaux)		Matériel de bureau/ informatique		Terrain	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Valeurs 01.01.								
Etat au 01.01.	381'162	459'413	0	557'593	1'331'758	1'473'717	450'000	450'000
Entrées	1'275	134'923	0	0	12'766	81'374	0	0
Sorties	0	-213'174	0	-557'593	0	-223'333	0	0
Valeurs d'acquisition	382'437	381'162	0	0	1'344'525	1'331'758	450'000	450'000
Amortissements								
Etat au 01.01.	259'732	450'875	0	463'486	1'262'103	1'311'607	0	0
Sorties	0	-213'174	0	-557'593	0	-223'333	0	0
Amortissements	27'255	22'030	0	94'107	29'209	173'829	0	0
Amort. cumulés	286'986	259'732	0	0	1'291'312	1'262'103	0	0
Val. compt. nette 1.1.	121'430	8'538	0	94'107	69'654	162'110	450'000	450'000
Val. compt. nette	95'451	121'430	0	0	53'213	69'654	450'000	450'000

3.8 Dettes à court terme «Programmes à l'étranger»

Cette position comprend les moyens financiers affectés à la réalisation des projets et des programmes dans les pays en développement. Ces moyens financiers se composent de dons d'origine privée et institutionnelle.

Le Comité suisse pour l'UNICEF utilise ces moyens financiers conformément au vœu des donateurs. A intervalles réguliers, des rapports renseignent sur l'état des projets et des programmes financés, les progrès réalisés et les difficultés rencontrées. Après la clôture du programme, le Comité suisse pour l'UNICEF reçoit un rapport complet qui inclut des comptes détaillés. Des représentantes et des représentants du Comité suisse pour l'UNICEF se rendent en outre régulièrement sur place pour visiter les programmes, vérifier leur efficacité, leur portée et leur adéquation avec les buts des donateurs.

3.9 Compte de régularisation passif

La position «Compte de régularisation passif» comprend les dépenses suivantes:

(en CHF)	2016	2015
Passifs transitoires – frais de personnel	71'695	183'037
Passifs transitoires - autres	295'744	443'398
Recettes anticipées	50'000	0
Total	417'439	626'435

La position «Passifs transitoires – frais de personnel» comprend les vacances et le solde d'heures de travail positif.

3.10 Fonds avec affectation limitée

Le Comité suisse pour l'UNICEF dispose de plusieurs fonds dont l'affectation est limitée, qui concernent la réalisation des programmes dans les pays en développement et en Suisse.

(en CHF)	2016	2015
Fonds mutilations génitales féminines (MGF) Suisse	575'205	585'426
Fonds droits de l'enfant Suisse	279'357	178'862
Fonds études	178'006	192'159
Fonds VIH/sida	173'526	173'526
Fonds aide d'urgence	38'166	88'274
Fonds Knowledge-Exchange-Teacher-Training	22'757	8'659
Total	1'267'017	1'226'906

■ Le fonds «mutilations génitales féminines Suisse» permet de financer des mesures pour la mise en œuvre du programme national contre les mutilations génitales féminines.

■ Le fonds «droits de l'enfant Suisse» réunit des dons affectés spécifiquement à des activités en lien avec les droits de l'enfant.

■ Le fonds «études» vise à financer des travaux scientifiques servant de base théorique à la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant (CDE) en Suisse.

■ Le fonds «VIH/sida» est destiné à financer des activités pour endiguer le VIH/sida dans les pays en développement.

■ Le fonds «aide d'urgence» réunit des moyens financiers destinés aux programmes d'urgence dans les régions frappées par des crises et des catastrophes.

■ Le fonds «Knowledge-Exchange-Teacher-Training» est alimenté par des moyens financiers qui peuvent être utilisés pour permettre des échanges entre les étudiants/étudiantes de Suisse et du Malawi qui se destinent à l'enseignement.

3.11 Capital libre généré

Le capital libre généré est disponible pour les projets et les programmes réalisés en Suisse et à l'étranger; il sert aussi à garantir le fonctionnement de l'organisation en Suisse.

3.12 Capital lié (désigné) généré

Les années où les recettes sont en recul, ces fonds permettent de garantir le respect des engagements envers les pays où se déroulent les programmes.

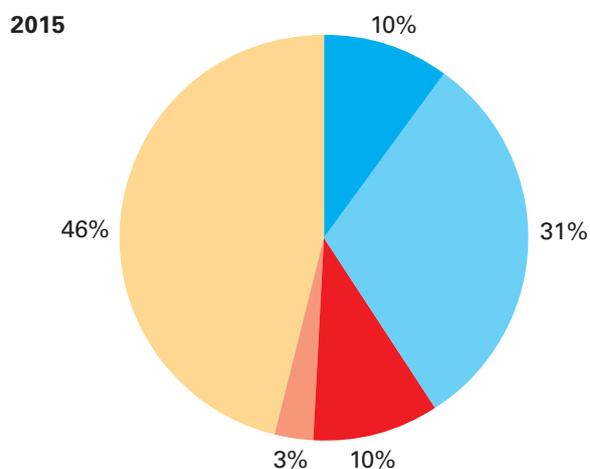
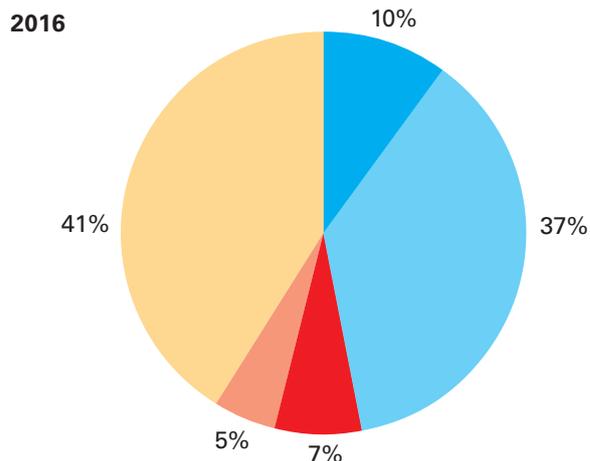
(en CHF)	2016	2015
Réserve pour les fluctuations de valeur des titres	431'851	446'936
Équipement informatique	500'000	500'000
Droits de l'enfant	650'000	650'000
Communication concernant le développement	892'803	892'803
Violence faite aux filles	900'000	900'000
Survie des enfants	1'000'000	1'000'000
Aide d'urgence	950'000	950'000
Bien-être & développement de la petite enfance	749'282	949'282
Total	6'073'936	6'289'021

Les directives du Comité suisse pour l'UNICEF régissant les placements obligent l'organisation à constituer une réserve pour les fluctuations de valeur des titres: dix pour cent sur les actions et cinq pour cent sur les obligations.

4. Commentaires concernant le compte d'exploitation

4.1 Recettes issues de la collecte de fonds

Le résultat de la collecte de fonds se présente comme suit:



- Parrainages de projets/Parents du Monde
- Dons issus de collectes
- Dons pour l'aide d'urgence
- Legs et héritages
- Dons institutionnels

4.1.1 Cotisations des membres

Pour soutenir le travail du Comité suisse pour l'UNICEF, 914'912 francs ont été versés en 2016 sous forme de cotisations; leur montant s'élevait à 1'012'199 francs l'année précédente. Le Comité suisse pour l'UNICEF compte 18'876 membres. Les cotisations servent à financer les activités opérationnelles.

4.1.2 Dons destinés à l'aide d'urgence

Les dons destinés aux programmes d'urgence s'élevaient à 1'991'591 francs en 2016, tandis qu'ils atteignaient 3'254'856 francs l'année précédente. En 2016, ils avaient pour but de soutenir les enfants réfugiés en Syrie, au Liban, en Jordanie et en Irak.

4.1.3 Dons institutionnels

En 2016, les dons institutionnels ont diminué, passant de 15'491'331 francs en 2015 à 11'846'159 francs. Ce recul s'explique par le report, dans le temps, de montants importants, par la baisse de dons substantiels non affectés ainsi que par la raréfaction des legs. Les incertitudes sur les marchés financiers (taux d'intérêts très bas) constituent une difficulté, en particulier pour les fondations.

4.2 Dépenses occasionnées par les programmes

4.2.1 Programmes à l'étranger

Il s'agit de moyens financiers que le Comité suisse pour l'UNICEF a mis à disposition au cours de l'exercice 2016 pour la réalisation des activités dans le cadre du déroulement des programmes dans les pays en développement. Au total, 12'064'369 francs ont été affectés à des programmes précis. 7'028'331 francs ont été versés à l'UNICEF sans affectation précise, afin de les utiliser là où l'urgence est la plus grande et où ils permettent de soulager les enfants les plus démunis.

4.2.2 Programmes en Suisse

Il s'agit des moyens financiers mis à disposition par le Comité suisse pour l'UNICEF au cours de l'exercice 2016 pour les programmes réalisés en Suisse.

4.2.3 Frais de personnel «Programmes»

Sous cette position, il est fait état des frais de personnel occasionnés par le travail dans le cadre des programmes réalisés en Suisse.

4.2.4 Monitoring des programmes

Les représentantes et les représentants du Comité suisse pour l'UNICEF vérifient régulièrement l'efficacité de l'utilisation des fonds dans les pays en développement, de manière à assurer

la transparence et à générer la confiance quant à l'affectation correcte des dons. Ils rendent compte en outre régulièrement aux donateurs et donatrices des résultats obtenus et des difficultés rencontrées, de manière à garantir une information transparente. Les moyens financiers utilisés à cet effet sont inclus sous cette position.

4.3 Dépenses concernant les structures

4.3.1 Relations publiques et prestations de services

Durant l'exercice 2016, le Comité suisse pour l'UNICEF a consacré 828'924 francs aux relations publiques et aux prestations de services. Le Comité remplit ainsi son mandat conformément aux statuts, à savoir informer la population de manière détaillée sur les visées et les programmes du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et, par ailleurs, la sensibiliser et l'appeler à apporter son soutien.

Les charges administratives (y compris les frais de personnel) s'élèvent à 1'604'285 francs en 2016 tandis que les dépenses occasionnées par les collectes de dons et les activités relatives aux dons (y compris les frais de personnel) s'élèvent à 6'125'850 francs. Les dépenses résultent du compte d'exploitation.

4.4 Résultat financier

Le Comité suisse pour l'UNICEF reçoit souvent des dons en monnaies étrangères, en particulier en dollars états-unis (USD) et en euros (EUR). Afin d'éviter les pertes, le règlement des finances prévoit d'affecter ces montants le plus rapidement possible aux programmes dans les pays en développement. Au 31.12.2016, le Comité suisse pour l'UNICEF disposait de montants en monnaies étrangères d'une valeur de 1'840'895 francs. La somme importante en monnaies étrangères s'explique par deux dons substantiels en euros et en dollars états-unis datant du 16 et du 23 décembre 2016.

5. Autres données

5.1 Dédommagement des organes directeurs

Les membres du comité du Comité suisse pour l'UNICEF travaillent bénévolement, sans rémunération. Les dépenses effectives peuvent être remboursées. Les commissions ont eu au total 19 séances. Les délégués du Comité suisse pour l'UNICEF se sont réunis dans le cadre de 3 séances. Les dépenses effectives concernant le travail dans les commissions ainsi que les salaires et les dépenses effectives de la



direction s'élevaient au total à 240'539 francs en 2016, tandis qu'ils atteignaient 244'479 francs en 2015. Le rapport entre le salaire le plus élevé et le plus bas est de 1:2.9.

5.2 Prévoyance professionnelle

Les collaborateurs et collaboratrices du Comité suisse pour l'UNICEF sont assurés contre les effets économiques de la vieillesse, de la mort et de l'invalidité. Il s'agit d'un système de caisse de retraite basé sur des contributions dont s'acquittent les employés/les employées et l'employeur. Les contributions de l'employeur s'élevaient à 303'182 francs durant l'exercice 2016, tandis qu'elles atteignaient 267'242 francs en 2015. Le Comité suisse pour l'UNICEF a conclu une assurance tous risques. En cas de couverture insuffisante, il n'y a aucun risque financier pour l'employeur.

5.3 Prestations gratuites

Durant l'exercice 2016, le Comité suisse pour l'UNICEF a reçu une prestation gratuite de 246'008 francs pour le transport aérien de biens humanitaires à destination du Tchad ainsi qu'une prestation gratuite de 48'206 francs pour des produits

d'hygiène délivrés aux camps de réfugiés en Macédoine. Le Comité suisse pour l'UNICEF a pu bénéficier par ailleurs des rabais courants dans la branche pour les organisations non gouvernementales.

5.4 Présentation de l'évaluation des risques

Chaque année, une évaluation des objectifs stratégiques ainsi que des chances, des risques et des difficultés qui leur sont associés est effectuée dans le cadre de la planification. Les résultats sont présentés à intervalles réguliers aux délégués du Comité; des mesures sont définies et appliquées pour diminuer les risques.

5.5 Événements particuliers survenus après la date du bilan

Après la date du bilan, aucun événement essentiel pouvant influencer les comptes de 2016 n'a été identifié.